

N°923

du 14  
JUN  
2016



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Entre baisse de consommation et du pétrole et les écarts de prix

**La fibre-coton du Togo sauvée par le taux de change soutenu Dollar/Fcfa**

P3 **INTERVIEW EXCLUSIVE** Mme Baya Litaaba-Kassou, Coordinatrice de la CAS-IMEC

A la suite d'une évaluation et vis-à-vis des microfinances illégales

## **Remettre de l'ordre dans le secteur de la microfinance**

*\*Des plans de redressement, des retraits d'agrément et des fermetures s'annoncent*



Mme Baya Litaaba-Kassou,  
Coordinatrice de la CAS-IMEC

P7 Programme de développement communautaire en zones urbaines  
**334 jeunes déscolarisés bénéficient d'appuis matériels**

P2 Arts plastiques  
**Fibleu lance une rétrospective Calico, peintre togolais (1960-2002)**

P3 Dans sa stratégie d'intervention pour 2014-2020

**L'UE mise sur l'énergie pour le développement du Togo**

P3 En vue de leur meilleure performance

**La gouvernance des entreprises publiques est débattue**



**PA-LUNION**

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales  
\* Politique  
\* Economie  
\* Société  
\* Sport  
\* Culture...  
- Informations Internationales  
- Réflexions...

## AZIMUTS INFOS

## Brain-Drone Race, la première course de drones pilotés par la pensée

Des étudiants de l'université de Floride ont organisé la première course de drones contrôlés par des interfaces neuronales, la Brain-Drone Race. Munis de casques EEG (électroencéphalographie) détectant l'activité électrique du cerveau associée à la pensée d'un geste, seize concurrents ont ainsi pu exercer leur talent de pilote. Une expérimentation qui ambitionne de vulgariser l'usage d'interfaces neuronales.

Les ondes cérébrales peuvent décidément servir à beaucoup de choses: contrôler des prothèses, commander un robot ou la télévision, conduire une voiture voire remplacer les mots de passe. Très récemment, une personne tétraplégique a même pu "réanimé" sa main grâce à une neuroprothèse collectant les signaux électriques de son cerveau. Et voici désormais le pilotage de drone par la pensée.

Des chercheurs et étudiants de l'université de Floride ont créé ce qu'ils présentent comme la première course de drones contrôlés à l'aide des seules ondes cérébrales. Baptisée Brain-Drone Race, cette compétition a opposé seize étudiants équipés de casques EEG (électroencéphalographie). Installés face à un ordinateur, ils devaient exercer leur concentration sur un logiciel leur demandant de penser à certains mouvements: déplacer une chaise vers l'avant, vers la droite, la gauche...

Le casque EEG détecte l'activité électrique neuronale corrélée à chaque action pensée, que l'algorithme va ensuite convertir en commandes envoyées au drone par liaisons sans fil. Tel est le principe des interfaces neuronales qui ont accompli de grands progrès ces dernières années.

## Un casque EEG que l'on trouve dans le commerce

L'idée de contrôler un drone par la pensée n'est d'ailleurs pas nouvelle. Il y a un peu plus d'un an de cela, nous avions évoqué Brainflight, un projet européen qui avait conduit au premier vol d'un drone contrôlé via un casque EEG. La différence est que la Brain-Drone Race (à découvrir en vidéo sur YouTube) cherche à vulgariser l'usage des interfaces neuronales en les simplifiant au maximum. Le casque EEG utilisé pour la course est un modèle que l'on peut acheter dans le commerce pour environ 450 euros et l'algorithme a été entraîné de manière à pouvoir interpréter des commandes simples comme "en avant", "à droite" ou "à gauche".

"Un jour, vous pourriez porter une interface neuronale comme on porte une montre pour interagir avec les objets autour de vous", estime le professeur Juan Gilbert qui est à l'origine de ce projet de course de drones. Et pourquoi pas intégrer cette technologie dans les casques de réalité virtuelle afin de pouvoir se déplacer à l'aide de la pensée sans bouger physiquement?

En attendant une telle éventualité, Juan Gilbert veut faire de sa course de drones un événement annuel qui verrait des universités nord-américaines s'affronter dans des courses réclamant un pilotage de plus en plus élaboré afin de faire progresser cette technologie.

## Le vin rouge et notre intestin influencent notre santé cardiovasculaire

Le resvératrol, un composé présent dans les raisins rouges, limite le risque d'athérosclérose grâce à son action sur le microbiote intestinal. Ces propriétés pourraient en faire un moyen de prévenir des maladies cardiovasculaires.

Classé dans la catégorie des polyphénols, le resvératrol entre dans la composition des grains de raisin et du vin rouge. De nombreuses études épidémiologiques et expérimentales ont déjà mis en évidence ses vertus protectrices. Notamment contre les maladies cardiovasculaires et certains cancers. En revanche, ses propriétés spécifiques et son mode d'action restent bien mystérieux.

À partir d'un travail réalisé sur la souris, le professeur Man-tian Mi et son équipe de la Third Military Medical University de Chongqing (Chine) montrent l'action particulière de ce micronutriment sur le microbiote. À tel point qu'il le remodelerait en diminuant par exemple les taux d'oxyde de triméthylamine (ou TMAO), connus des scientifiques pour favoriser le risque d'athérosclérose.

En conclusion, ils imaginent déjà un "polyphénol naturel susceptible d'être ainsi utilisé dans la prise en charge des affections cardiovasculaires". En attendant, leur approche doit toutefois afficher des garanties au cours d'études à venir, chez l'Homme.

## Arts plastiques

## Filbleu lance une rétrospective Calico, peintre togolais (1960-2002)

L'Association Filbleues qui préside le Festival Filbleu entend réaliser un travail de mémoire sur l'un des artistes togolais disparus trop tôt alors que son travail artistique venait à peine d'être connu du grand public. Il s'agit de Calico, un artiste d'un grand talent mort, ressuscité avant de jeter définitivement l'ancre au pays de l'immortalité. Dans le cadre de sa dixième édition, Filbleu veut faire une rétrospective sur le travail de Calico.

Né le 31 octobre 1960 à Aneho, Togo, Calico (de son vrai nom Calico Ekoue Arsene Assiongbon) est décédé à la fin de l'année 2002. Auparavant, suite à un malaise, on l'avait cru mort et déposé à la morgue où il s'était réveillé. Était-ce une per-

formance? Décédé, ressuscité puis décédé à nouveau mais définitivement cette fois-là, celui que ses amis surnommaient le Diable aura mené son dernier spectacle avec son brio habituel. Calico était un peintre original, qui aura su plastiquement régler l'éternelle question de la coexistence entre la tradition et la modernité. Pour sa 10e édition, Filbleu voudrait monter une rétrospective du travail de l'artiste. Mais les œuvres sont tellement éparpillées que nous avons besoin de toutes les informations possibles pour monter l'expo et présenter les œuvres. Que tous ceux qui peuvent nous informer se manifestent. C'est un travail de mémoire et d'utilité publique que veut réaliser le Festival

Filbleu.  
Contact: festival.plumesfrancophones@gmail.com

Calico en quelques expositions:  
1992 Symposium, inspiration afro-européenne, Lomé  
1994 1ère édition EWOLE, Lomé  
1996 Galerie Tiwara, Lomé/  
Ewolé 1996  
1997 Ambassade d'Allema-

gne, Lomé  
1998 Institut Goethe, Lomé  
1999 Bulv'art, Cotonou  
2000 Terre noire CCF, Lomé/  
Exposition à l'Assemblée nationale, Paris  
2001 Salon Grands et jeunes d'aujourd'hui, Paris puis Luxembourg  
2002 Galerie Mille lieux du Monde, Servoz...

## Littérature

## Le Prix Roger Nimier célèbre un roman rouge!

Le roman soviétique de Paul Greveillac, Les Âmes rouges, a reçu mercredi le prix nommé en mémoire du célèbre Hussard.

En février dernier, Le Magazine Littéraire vous parlait du premier roman de Paul Greveillac, Les Âmes rouges (éd. Gallimard), qui se distinguait par ses hautes ambitions: conter tout un pan de l'histoire soviétique, depuis la fin du stalinisme jusqu'à la Perestroïka, à travers les yeux d'un censeur ambigu, également auteur de samizdats.

Mercredi 8 juin, ce premier roman a été récompensé par le jury exclusivement masculin du prix Roger Nimier (composé de Marc Dambre, Bernard Chapuis, Michel Déon, Stéphane Denis, Erich Neuhoff, Erik Orsenna, Christophe



Ono-Dit-Biot, Patrick Poivre d'Arvor, Didier Van Cauwelaert, Philippe Tesson, Florian Zeller, et présidé par Jean-Marie Rouart). Les Âmes rouges a été préféré à L'Oreille d'or, d'Elisabeth Barillé (éd. Grasset), Le Piano dans l'éducation des jeunes filles de Stéphane Barsacq (éd. Albin Michel), et Une allure folle, d'Isabelle Spaak (éd. Les Équateurs).

Parrainé par Vincent Bolloré, ce prix est doté d'un montant de 5000 euros.

## Photographie

## Lancement du Concours Annuel Photographique "Modern Africa"

Agility, un leader mondial de la logistique intégrée, a lancé aujourd'hui le 1er juin dernier, la deuxième édition de son concours annuel de photographie "Modern Africa" (www.Africa-2016.com), afin d'inspirer et mettre en valeur les représentations du changement extrêmement rapide qui s'opère actuellement à travers l'Afrique moderne.

Le concours annuel, désormais dans sa deuxième année, est le premier concours de photographie panafricain entièrement dédié à la modernisation rapide de l'Afrique. Il est ouvert aux photographes professionnels et amateurs.

Le concours panafricain vise à saisir l'évolution rapide des villes, de l'industrie et des technologies sur le continent.

"L'esprit de modernité de l'Afrique et son évolution rapide sont évidents pour ceux impliqués commercialement sur le continent" explique Geoffrey White, PDG d'Agility Africa.

"Il est capital que le reste du monde reconnaisse les besoins, l'ambition et la

créativité qui entraînent le développement à travers le continent. L'objectif du concours photographique "Modern Africa" 2016 est donc bien de mettre en lumière le continent.

Le concours aura lieu du 1er Juin au 1er Septembre 2016. Agility attribuera un prix de 2000 \$ US au gagnant de chacune des trois catégories: villes, industrie et technologie. Un prix spécial de 2000 \$ US ira au photographe dont le cliché ressortira particulièrement à travers les différentes catégories, et considéré comme illustrant le mieux le dévelop-

pement et la croissance à travers l'Afrique; donnant aux candidats une chance de gagner jusqu'à 4000 \$.

Les photographies gagnantes seront diffusées lors d'une émission de télévision sur CNBC Africa, publiées dans Forbes Africa, partagées sur les réseaux sociaux, et relayés dans la communication d'Agility.

La précédente édition du concours avait en 2015 attiré 700 candidatures de 33 pays. Les photos gagnantes présentaient des images marquantes de Luanda en Angola; de champs de blé au Kenya; et d'un enfant tenant un téléphone portable en Ouganda.

"À travers nos activités en Afrique, nous constatons les bénéfices de l'amélioration des infrastructures et de la technologie au quotidien sur le continent", dit White. "Le concours est un nouveau moyen de refléter la modernisation à l'œuvre, dans l'agriculture durable et la production d'énergie. Notre espoir est de réé-

quilibrer la perception de l'Afrique, et de reconnaître le rôle de l'Afrique comme contributeur de plus en plus important dans l'économie mondiale".

Agility investit en Afrique et est engagée dans la construction de nouvelles infrastructures logistiques afin de soutenir le développement des entreprises mondiales et des PME à travers le continent. La stratégie de la société comprend également un volet social et environnemental fort, axé sur l'éducation, la formation et la santé.



## Littérature

## Le biographe d'Aragon couronné par les Goncourt

Le romancier, essayiste et universitaire Philippe Forest a reçu mardi le Prix Goncourt de la biographie pour Aragon (éd. Gallimard).

Il n'existait pas encore de biographie de référence de Louis Aragon: difficile de trouver la bonne distance face à un homme aussi insaisissable, et traînant le boulet de sa fidélité aveugle au stalinisme. L'écrivain et

universitaire Philippe Forest y est parvenu, sans moralisme ni complaisances.

L'auteur avait collaboré à l'édition des œuvres complètes de l'auteur des Yeux d'Elsa et de Nadja. Rappelons que Philippe Forest avait reçu le Prix Décembre 2004 pour son roman Sarinagara (éd. Gallimard).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme

BOGLAG.

Dans sa stratégie d'intervention pour 2014-2020

## L'UE mise sur l'énergie pour le développement du Togo

Late Pater

Un atelier de restitution et de validation du contenu des études de diagnostic, renforcement, consolidation et extension du réseau de distribution de la CEET à Lomé et d'évaluation du potentiel hydroélectrique au Togo s'est tenu au siège de la délégation de l'Union européenne (UE) au Togo, le 10 juin 2016. Et ce, entre l'UE et ses partenaires que sont le ministère des mines et de l'énergie, la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) et l'ARSE (Autorité de réglementation du secteur de l'électricité). L'objectif est aussi d'informer la communauté des bailleurs de l'existence de ces études et, ainsi, réfléchir à des partenariats possibles pour des investissements plus importants.

À l'Union européenne, on dit croire «*fermement que la croissance et le développement du Togo ne peuvent être envisagés sans un investissement massif dans les énergies notamment dans les énergies renouvelables*». Aussi, pour accompagner le Gouvernement togolais dans l'atteinte de ses objectifs et dans la définition de sa propre stratégie d'intervention pour 2014-2020, a-t-elle retenu l'énergie comme un des secteurs de concentration de son aide au Togo. Et dans le but de concrétiser cette coopération renforcée dans le domaine de l'énergie, une réunion de haut niveau de l'initiative «*Energie durable pour tous*» s'est tenue en marge de l'assemblée générale des Nations Unies à New



Nicolas Berlanga Martínez, Ambassadeur de l'UE au Togo (à droite) lors de l'atelier

York en septembre 2014 entre l'Union européenne et le Togo, et a abouti à la signature d'une Déclaration conjointe. Cette déclaration

conjointe assortie d'un plan d'action vise à accélérer l'approvisionnement de services énergétiques modernes, fiables, compétitifs et soutenables à la population et aux entreprises togolaises. La Facilité d'assistance technique de l'UE a donc été sollicitée dans le cadre de l'initiative SE4ALL pour faire le bilan de la situation actuelle dans le secteur de l'énergie et identifier les actions possibles pour définir un plan concret de réformes et d'investissements à court, moyen et long terme, en accord avec les acteurs du secteur.

Trois axes de travail ont été retenus à l'issue du diagnostic : (1) appui institutionnel aux acteurs du secteur ; (2) diagnostic, renforce-

ment, consolidation et extension du réseau de distribution ; et (3) évaluation du potentiel d'énergie renouvelable, notamment hydroélectrique. La première opération 'Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie' (PASET 1) de 15 millions d'euros est actuellement en instruction à Bruxelles et sera probablement signée avant la fin de cette année. Ce projet ambitionne de traiter le premier axe (appui institutionnel), de poursuivre les études de l'axe 3, et de contribuer à travers un mixage avec l'Agence française de développement (Afd) au renforcement, consolidation et extension du réseau de distribution ; il est attendu que l'Afd mette à disposition 30 millions d'euros de prêt souverain (axe 2). Une deuxième opération PASET 2 sera développée à moyen terme ; le contenu reste à définir. Sans oublier d'autres initiatives de l'UE sur lesquelles le Togo pourra compter si les conditions sont réunies pour les investissements, notamment privés : programme régional du 11<sup>ème</sup> FED ou encore l'initiative ElectricFI (prêt concessionnel transformable en subvention, principalement pour le secteur privé).

A noter le nouveau programme d'appui budgétaire de l'UE comprend un indicateur sur l'énergie, spécifiquement sur la santé comptable et financière de la CEET qui reste un élément crucial du développement du secteur.

## INTERVIEW EXCLUSIVE Mme Baya Litaaba-Kassou, Coordinatrice de la CAS-IMEC

A la suite d'une évaluation et vis-à-vis des microfinances illégales

### Remettre de l'ordre dans le secteur de la microfinance

\*Des plans de redressement, des retraits d'agrément et des fermetures s'annoncent

Entre bilan et perspectives, la nouvelle Coordinatrice de la Cellule d'appui et de suivi des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (CAS-IMEC), Mme Baya Litaaba-Kassou, annonce dans cette interview les actions qui vont se mener pour remettre de l'ordre dans le secteur de la microfinance et protéger l'épargne des pauvres populations. Pas moins de 190 structures opèrent sur le territoire national.

**L'Union :** Vous venez de boucler une tournée de sensibilisation à l'intérieur du pays. De quoi s'est-il agi et quelles sont les leçons que vous en tirez ?

**Mme Baya Litaaba-Kassou :** Effectivement, nous venons de boucler le 8 juin à Kpalimé une tournée de sensibilisation organisée en séminaire qui a débuté depuis le 20 mai à Kara, passant par celui d'Atakpamé. Il s'agit d'une sensibilisation organisée à l'endroit des autorités administratives notamment les préfets, les maires ou les présidents des délégations spéciales, les chefs traditionnels ainsi que les officiers de gendarmerie et de police sur la réglementation régissant le secteur de la microfinance au Togo. Au total, nous avons pu regrouper 34 préfets, 35 maires ou présidents des délégations spéciales, 140 chefs traditionnels et 12 officiers de la police et de la gendarmerie.

Au terme de cette tournée, nous avons tiré des leçons qui portent notamment sur : la méconnaissance des textes réglementaires du secteur de la microfinance par les autorités administratives, les chefs traditionnels et les officiers ; la satisfaction des participants aux séminaires par rapport aux échanges d'expérience ; la volonté des participants à contribuer à l'assainissement du secteur de la microfinance. Afin d'avoir une synergie d'action, les participants ont souhaité qu'une telle initiative soit répétée et élargie à d'autres couches sociales.



Mme Baya Litaaba-Kassou, Coordinatrice de la CAS-IMEC

**Parlez-nous un peu de la mission qui est confiée à la CAS-IMEC.**

Suivant l'article 2 de l'arrêté n°088/MEF/DE portant création de la CAS-IMEC, elle a pour mission d'exercer la tutelle du ministère de l'Économie et des finances sur les systèmes financiers décentralisés ; de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'émergence et au développement des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit ; de coordonner et harmoniser les actions des acteurs du secteur de la microfinance ; de concevoir et d'exécuter un programme d'information et de sensibilisation ; d'organiser la collecte, le traitement et la diffusion des informations statistiques du secteur ; d'établir, dans le cadre de ses contrôles, des rapports périodiques dans lesquels elle informe le Ministre en charge des finances des infractions à la réglementation du

secteur. Bref, d'assurer la supervision du secteur de la microfinance.

**D'aucuns y voient une complaisance de votre institution dans ce rôle de contrôle. Alors, comment en est-on arrivé à plus de 139 structures illégales à la fin de l'année 2015 alors que la CAS-IMEC est là ? Et pourquoi n'avoir délivré que 24 injonctions de fermeture ? Les autres sont-elles protégées ou intouchables ?**

Nous ne pensons pas qu'on peut parler de complaisance ; la CAS-IMEC fait de son mieux avec les moyens mis à sa disposition pour atteindre ses objectifs qu'elle se fixe en début de chaque année, dont l'un de ses objectifs est de répertorier toutes les structures qui opèrent illégalement sur toute l'étendue du territoire. L'article 7 de la loi 2011-009 du 12 mai 2011 dispose que les systèmes financiers décentra-

lisés doivent, préalablement à l'exercice de leur activité, être agréés par le ministre. Donc toute structure qui exerce en marge de l'agrément est considérée comme structure illégale. Le nombre 139 de structures illégales au 31 décembre 2015 est, en réalité, le nombre de demandes d'agrément reçues par la cellule mais qui ont commencé à exercer les activités de microfinance avant leur agrément. À la date d'aujourd'hui, nos services techniques ont instruit bon nombre de dossiers et dont 48 sont classés et des correspondances seront adressées aux promoteurs pour leur signifier le rejet de leur demande.

Pour ce qui justifie l'écart entre les deux chiffres, des lettres d'injection de fermeture avaient été préparées pour toutes les structures illégales, et non pour certaines. Mais lorsque nos services techniques ont opéré des descentes pour les distribuer, ils ont été confrontés à un problème de changement d'adresse et de la non-fonctionnalité des contacts de certains promoteurs. Ainsi, ils n'ont pu retrouver que 24 structures illégales. Donc, dire que les autres structures illégales sont protégées ou intouchables, cela ne paraît pas juste. Car, à notre connaissance, il n'a jamais existé une loi pour une chose illégale. Vous convenez avec moi que ce qui n'est pas protégé par une quelconque disposition légale ne peut être intouchable.

(suite à la page 4)

## En vue de leur meilleure performance La gouvernance des entreprises publiques est débattue

Ce n'est pas un secret, les entreprises publiques ont des soucis de gouvernance. Au sommet de l'État, on en est conscient. Et, les 13 et 14 juin 2016 à Lomé, le sujet est débattu dans un atelier de formation autour du thème «*gouvernance des entreprises publiques : meilleure gouvernance pour une meilleure performance*». L'atelier est animé par des praticiens de la gouvernance de la Banque mondiale et de la Société financière internationale. Il privilégiera l'interactivité par échange d'expériences et l'utilisation d'exemples et d'études de cas dans les domaines étudiés. Dans les objectifs principaux, il est question de rappeler les fondements de la gouvernance, ses principes et objectifs ; d'identifier les défis spécifiques à la gouvernance d'une entreprise publique ; d'expliquer la mission et le fonctionnement du conseil d'administration d'une entreprise publique ; et de comprendre la posture d'un administrateur d'entreprise publique : entre intérêt social, actionnarial et public. Bref, initier la réflexion sur les pratiques de gouvernance des entre-

prises publiques togolaises.

Quatre modules vont être exposés : «*le cadre de la gouvernance d'une entreprise publique*», «*le rôle de l'État actionnaire*», «*les rôles et missions du Conseil d'administration*» et «*les bonnes pratiques du Conseil d'administration efficace*».

A noter que la gouvernance d'entreprise est la mise en œuvre de systèmes par lesquels les entreprises sont dirigées et contrôlées. Le Conseil d'administration est un organe central de la gouvernance d'une société. Il a la responsabilité ultime de la performance et du contrôle de la société. La composition et le fonctionnement du Conseil contribuent donc à la performance opérationnelle et financière de la société. Un Conseil efficace d'une entreprise publique doit être composé d'administrateurs qualifiés, compétents et capables d'opinions objectives afin de déterminer les orientations stratégiques de l'entreprise et une surveillance de l'équipe de direction. Une bonne gouvernance contribue à la compétitivité, la performance et la transparence des entreprises publiques.

## Entre baisse de consommation et du pétrole et les écarts de prix La fibre-coton du Togo sauvée par le taux de change soutenu dollar/fcfa

Jean Afolabi

Une production mondiale qui est passée de 21,730 millions tonnes en 2014-2015 à 21,675 millions de tonnes en 2015-2016, soit une légère baisse ; une très légère baisse de la consommation mondiale à 122 000 tonnes, soit 23,738 millions de tonnes en 2015-2016 contre 23,860 millions de tonnes en 2014-2015 ; la décision de la Chine de réduire ses importations dans sa politique d'écouler ses réserves sur son marché intérieur, les menaces du même pays de sortir sa réserve depuis le mois de janvier 2016 qui, finalement, a été mise en œuvre à partir du mois de mai, à concurrence de 30 000 tonnes par jour sur le marché intérieur chinois ; la baisse excessive du prix du pétrole qui a rendu le polyester très concurrentiel et plus attractif pour les fileteurs ; le niveau élevé du stock mondial en 2015-2016, soit 22,390 millions de tonnes contre 22,255 millions de tonnes en 2014-2015. Voilà autant de situations qui ont créé la frayeur chez le cotonculteur togolais au cours de la campagne 2015-2016 qui s'est achevée.

En gros, la campagne 2015-2016 a connu une forte perturbation avec les écarts considérables des prix qui ont fluctué entre 800 fcfa/kg pour atteindre les 900 fcfa durant une très courte période avant de descendre vers les 740 fcfa/kg actuellement, expliquait fin mai la Direction commerciale de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nbsct). D'après elle, ces facteurs ont tiré le prix en dollar du coton à la bourse un niveau connu durant la campagne 2005-2006. Néanmoins, estime-t-on, "les sociétés cotonnières de la zone Franc ont été sauvées grâce au taux de change très soutenu de dollar/fcfa



qui se situait entre 573 et 612 fcfa durant toute la saison". "En égard à ce qui précède, nous renforcerons notre veille commerciale en vue de continuer par saisir les meilleures opportunités du marché en comptant sur l'engagement collectif d'obtenir de coton bonne qualité", s'engage la direction commerciale de la nouvelle société cotonnière. En clôturant la campagne, courant fin mai dernier, la société cotonnière faisait état d'une perte d'environ 50 000 tonnes de coton-graine, sur les 130 000 tonnes prévues. Pratiquement à la même date, la direction commerciale affirmait avoir vendu sur ce total de 81 000 tonnes, environ 32 828 tonnes de fibre. Il restait 1 604 tonnes à écouler sur le marché. Quant à la graine, 37 173 tonnes avaient été écoulées.

Pour la prochaine campagne, les projections annoncent une augmentation de plus de 4% de la production mondiale attendue, soit 22,722 millions de tonnes en 2016-2017 contre 21,675 millions de tonnes en 2015-2016 ; et une augmentation d'environ 1,5% de la consommation mondiale, soit 24,120 millions de tonnes en 2016-2017 contre 23,738 millions de tonnes en 2015-2016. Plus encore,

les États Unis disposent encore de 17,5% de leur stock, soit environ 1,023 million de tonnes qui pèsent sur le marché à terre face à la politique de limitation des importations en Chine, doublée d'une probabilité baisse du taux de change euro/dollar/fcfa au cours de la saison 2016-2017. Ou encore une hausse attendue du cours du pétrole. Suivant les dernières analyses du marché, les prix actuels seront constants sur une longue période.

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA 20 milliards pour les prêts, et seulement 2 milliards pour les emprunts la 1ère semaine de juin au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 31 mai au 06 juin 2016, des prêts à hauteur de 20,000 milliards, en baisse par rapport aux semaines précédentes, et des emprunts à 2,000 milliards, très insignifiants et la première fois à ce niveau depuis plusieurs semaines. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 122,050 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les emprunts au Togo sont notamment à un jour pour un montant de 6,000 milliards, et les emprunts essentiellement à une semaine. À l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,39%. Les taux minimum et maximum ont été fixés à 3,50%

et 4,75% respectivement. Aune semaine, ils sont respectivement à 4,46%, à 3,49% et à 5,75%.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 39,000 milliards. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 23,650 milliards et du Bénin avec 18,900 milliards, dont 16,900 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 4,91%, 4,20% et 5,75%. Le Mali et le Burkina Faso ont enregistré 11,000 milliards et 9,500 milliards respectivement, tandis que la Guinée-Bissau et le Niger n'ont enregistré que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 61,150 milliards, dont seulement 3,500 milliard à un mois. Aux taux respectifs de 4,95%, 4,00% et 5,50%. Ils sont suivis du Bénin avec 23,900 milliards, du Burkina Faso avec 15,000 et du Mali avec 11,000 milliards. La Guinée-Bissau et le

Niger ont enregistré respectivement 4,500 milliards et 1,000 milliard.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré, en avril 2016, un regain d'activités avec une augmentation du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 141,8 milliards en avril 2016 contre 125,7 milliards en mars 2016, soit une hausse de 12,8%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,57% contre une réalisation de 4,59% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 8,9%, pour s'établir à 58,4 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,95%, en baisse de 0,1 point de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

En attendant l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de l'Afrique de l'Est

## L'UE signe un accord de partenariat économique avec les pays d'Afrique australe

L'Union européenne (UE) et six pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont signé, le 10 juin 2016 à Kasane, au Botswana, un accord de partenariat économique (APE), le premier de ce type entre l'UE et une région d'Afrique qui poursuit un objectif d'intégration économique, souligne un communiqué de presse. En signant, au nom de l'UE, la commissaire chargée du commerce, Cecilia Malmström, a déclaré que : «Le commerce est un outil destiné à favoriser la crois-

sance économique et le développement durable. Il joue également un rôle important dans l'intégration des régions et le renforcement des liens entre pays. L'accord de partenariat économique que nous signons aujourd'hui montre notre volonté de fonder nos relations commerciales avec nos partenaires de la région d'Afrique australe sur des règles stables et décidées d'un commun accord. Le commerce a contribué à sortir des millions de personnes de la pauvreté au cours des années. Grâce à des accords comme celui-ci, nous préparons le terrain pour que ce processus puisse se poursuivre».

Le commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, a ajouté : «L'exploitation pleine et entière du potentiel économique du secteur privé et le renforcement des échanges sont essentiels pour le nouveau programme mondial en faveur du développement dans le cadre des Objectifs de développement durable. L'accord signé aujourd'hui peut nous aider à tirer parti de ce potentiel».

L'accord de partenariat économique (APE) avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland — le «groupe APE SADC» — est un accord de libre-échange axé sur le développement. Outre cet accord, d'autres accords régionaux pourraient bientôt être signés avec l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de l'Afrique de l'Est, indique le communiqué.

L'APE tient compte des différents

niveaux de développement de chaque partenaire. Il garantit au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, à la Namibie et au Swaziland un accès en franchise de droits et de contingents au marché européen. L'Afrique du Sud bénéficiera également d'un meilleur accès au marché, allant au-delà de l'actuel accord bilatéral, précise-t-on officiellement. En outre, l'accord signé donnera une plus grande flexibilité aux producteurs d'Afrique du Sud qui pourront assembler des produits à partir de composants provenant de différents pays, sans risquer de perdre leur libre accès au marché de l'UE. Il prévoit également un certain nombre de mesures de protection, par exemple pour les industries naissantes ou fragiles ou pour des raisons de sécurité alimentaire.

Les marchés de l'Afrique du Sud seront ouverts de façon graduelle et partielle aux exportations de l'UE, et de manière asymétrique. Dans le processus de diversification de leurs économies et d'élargissement de la production, les importations de certains biens sont importantes pour les nations d'Afrique australe — certaines pièces industrielles, les semences et les machines, par exemple. Les droits à l'importation sur nombre de ces biens dits intermédiaires seront considérablement réduits, ce qui rendra les produits plus facilement accessibles aux entrepreneurs de l'Afrique australe.

Pour le marché sud-africain spécifiquement, un avantage particulier a été accordé aux producteurs de l'UE de produits traditionnels de qualité jouissant d'une réputation inter-

nationale — par exemple, les vins et les produits alimentaires — qui pourront désormais obtenir le droit exclusif d'utiliser leurs dénominations traditionnelles, ou «indications géographiques», en Afrique du Sud. En contrepartie, plusieurs indications géographiques d'Afrique du Sud seront protégées à partir de maintenant sur le marché de l'Union, comme différents types de vins sud-africains tels que le Stellenbosch et le Paarl ainsi que le rooibos et d'autres produits.

En signant l'accord, tous les participants s'engagent à agir en faveur du développement durable, notamment par le respect des normes sociales et environnementales. L'APE institue aussi une procédure de consultation pour les questions relatives au travail et à l'environnement et définit une liste complète des domaines dans lesquels les partenaires coopéreront en vue de promouvoir le développement durable. La société civile aura un rôle particulier dans le suivi de l'impact de l'accord. En outre, un chapitre détaillé sur la coopération au développement identifie les domaines liés au commerce qui pourraient bénéficier d'un soutien financier de l'UE.

Le Conseil des ministres de l'UE a pris la décision d'autoriser la signature de l'accord de partenariat économique, le 1er juin. Après la signature, l'accord sera soumis à l'approbation du Parlement européen, et devra être ratifié par les 28 États membres de l'UE selon les procédures nationales de ratification ainsi que par les pays d'Afrique australe.

### INTERVIEW EXCLUSIVE Mme Baya Litaaba-Kassou, Coordinatrice de la CAS-IMEC

## A la suite d'une évaluation et vis-à-vis des microfinances illégales Remettre de l'ordre dans le secteur de la microfinance

\*Des plans de redressement, des retraits d'agrément et des fermetures s'annoncent

(suite de la page 3)

**Vous venez de prendre fonction. Quelle politique comptez-vous mener, avec quels résultats et dans quelle échéance ?**

Nous avons déjà commencé à mener des actions qui vont dans le sens de l'assainissement du secteur de la microfinance. S'agissant des systèmes financiers décentralisés en difficultés, nous avons identifiés une vingtaine et des évaluations sont en cours pour soit exiger des plans de redressement, soit procéder à des retraits d'agrément. Aujourd'hui, 13 parmi ces derniers ont fait l'objet d'évaluation. Un point sera fait à nos autorités qui apprécieront.

En ce qui concerne les structures exerçant les activités de microfinance sans avoir obtenu préalablement l'agrément, elles constituent un souci majeur pour le secteur de la microfinance. Eu égard aux effets néfastes qu'elles occasionnent sur la population, il est nécessaire qu'ensemble, nous conjuguons nos efforts pour venir à bout de ce fléau. A cet effet, le ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement a organisé cette sensibilisation à l'endroit des autorités administratives (les préfets, les maires et les présidents des délégations spéciales) ainsi que les chefs traditionnels. L'objectif est

d'instruire les autorités sur la réglementation spécifique du secteur de la microfinance qui, à leur retour dans leurs lieux respectifs, doivent instruire leur population.

Des mesures à l'intérieur ont été prises et consistent à exiger des promoteurs de toute structure illégale conformément à l'article 76 de la loi n°2011-009 du 12 mai 2011 de rembourser les déposants et de dresser un rapport au Ministre en charge des finances avant tout dépôt de dossier de demande d'agrément à la CAS-IMEC. A la suite des séminaires de sensibilisation, nous procéderons à la fermeture des structures illégales, accompagnés des forces de l'ordre.

## FOOTBALL/NECROLOGIE

## L'ex-sélectionneur du Nigeria Shuaibu Amodu est décédé

Deux jours après Stephen Keshi, un autre ancien sélectionneur des Super Eagles du Nigeria est mort. Shuaibu Amodu a succombé après avoir ressenti des douleurs à la poitrine dans la nuit de vendredi à samedi. Il avait 58 ans.

Hervé A.

Quelques jours seulement après la disparition de Stephen Keshi, un autre ancien sélectionneur de la sélection nationale du Nigeria est décédé : Shuaibu Amodu, qui fut à la tête des Super Eagles à quatre reprises entre 2001 et 2010.

Amodu, 58 ans, est mort dans son sommeil, le 10 juin, après s'être plaint de douleurs à la poitrine, dans la ville de Bénin City, au sud du Nigeria, a annoncé la fédération nationale samedi.

Nommé à la tête de l'équipe nationale à quatre reprises, Shuaibu Amodu avait permis au Nigeria de se qualifier pour les Coupes du monde de la FIFA 2002 et 2010, mais n'a jamais connu les honneurs d'une phase finale avec sa sélection. Il avait également remporté la Coupe d'Afrique des



vainqueurs de Coupe en 1991 avec les BBC Lions de Gboko. Pressenti pour reprendre en main les Super Eagles après la démission de Sunday Obaseki en février dernier, Amodu avait décliné la proposition en raison de ses problèmes de santé.

L'ancien Super Eagle Augustine

Eguavoen, qui a fréquenté Amodu en tant que sélectionneur des équipes de jeunes du Nigeria, se souvient de lui : "Je pense à son excellente qualité de leader. C'est vrai qu'il était très ferme dans ses prises de décision. En revanche, il ne supportait pas les médisances. Il avait une solution

à tout. Vous aviez intérêt à suivre ses consignes, sinon après vous aviez des problèmes. Amodu n'était pas dogmatique. Si vous arrivez à le convaincre, il acceptait, mais si vous n'êtes pas capable de le faire, sa décision était la bonne."

Pour Bolaji Douglas, Amodu Shaibu était "un grand homme". L'ancien défenseur des BBC Lions se remémore celui qui fut son entraîneur : "Il était très ferme, mais désirait le meilleur et un super avenir pour ses poulains. La mort d'Amodu Shaibu est une grosse perte pour le Nigeria. Il va me manquer énormément."

Le décès de Shuaibu Amodu intervient après la disparition mercredi de son ancien assistant lors de la qualification des Super Eagles pour le Mondial 2002, Stephen Keshi.

## L'UEFA menace la Russie et l'Angleterre

Les images de hooligans russes et anglais, parmi lesquels se sont aussi mêlés certains locaux, ont fait le tour de l'Europe. Il faut dire que les scènes, sur le Vieux Port de Marseille notamment, étaient particulièrement violentes. Elles se sont ensuite reproduites dans les tribunes du Vélodrome à l'issue de la rencontre. L'organisation qui régit le football européen a adressé un communiqué sur son site officiel, condamnant logiquement les événements mais surtout, menaçant les fédérations des deux équipes impliquées dans les incidents.

"Le comité exécutif de l'UEFA a prévenu les deux fédérations qu'il - sans prendre en compte d'éventuelles décisions prises par les corps disciplinaires indépendants en rapport avec les incidents à l'intérieur du stade - n'hésitera pas à imposer des sanctions additionnelles à la Football Association (FA) et à la Fédération Russe (FFS), incluant une potentielle disqualification de leurs équipes respectives si les violences venaient à se reproduire", peut-on notamment lire dans le billet publié par l'UEFA. La menace de disqualification est réelle donc pour les deux équipes. Si la journée a pour l'instant été assez calme du côté de la cité phocéenne après les scènes de guérilla urbaine d'hier soir, l'Angleterre va encore avoir des matchs jugés à risque, et le match face au Pays de Galles est par exemple classé niveau 3 en termes de risques, sur une échelle de 4. Espérons que l'UEFA ne doive finalement pas prendre de décision drastique...

## Copa América : le Brésil déjà éliminé !

Nouvelle sensation aux Etats-Unis. Après l'Uruguay, c'est au tour du Brésil d'être éliminé de la Copa América dès la phase de poule ! Une nouvelle humiliation pour les Auriverdes.

L'Euro a débuté vendredi soir et jusqu'à présent, aucune des sélections les plus attendues n'a failli à sa tâche, hormis peut-être l'Angleterre, accrochée à la dernière minute par la Russie. Pour le reste, la France, l'Allemagne, la Croatie ou encore la Pologne ne se sont pas ratés. De l'autre côté de l'Atlantique, à l'occasion du centenaire de la Copa América, l'histoire est moins belle pour certains cadors d'Amérique du Sud. Alors que l'Uruguay a appris son élimination après seulement deux matches de poule et deux défaites, le Brésil a connu le même sort à l'issue de la troisième rencontre de sa poule.

Battus par le Pérou (0-1), les Brésiliens pourraient crier à l'injustice puisque le but inscrit par Raul Ruidiaz, à la 75e minute, est taché d'une main flagrante. Un match nul aurait suffi aux hommes de Dunga, qui ont tenté de l'arracher dans les dernières minutes, mais rien n'y a fait. Avec une victoire, un nul et une défaite, le Brésil termine 3e de son groupe derrière le Pérou et l'Equateur. Une immense claque pour Dunga, qui ne devrait pas survivre très longtemps à ce nouvel échec.

Depuis son retour à la tête de la sélection, après la terrible fin de la Coupe du Monde 2014, l'ancien milieu de terrain a été éliminé en quart de finale de la Copa América 2015 et n'a pour l'instant mené le Brésil qu'à une inquiétante 6e place de la phase de qualification pour la Coupe du Monde 2018. Il faut ajouter désormais une triste élimination en poule de la centième Copa América. Ce n'est que la deuxième fois de son histoire que le Brésil sort de la compétition avant les quarts de finale. En conférence de presse, Dunga a réitéré de la patience et a assuré être tranquille. "Je ne crains pas un licenciement, je ne crains que la mort."

## Les nouvelles ambitions de l'OGC Nice

L'annonce a été faite vendredi dernier, l'OGC Nice a présenté ses nouveaux investisseurs chinois et américains. Une arrivée qui doit permettre au club de franchir un cap.

Issus du monde de l'hôtellerie, du tourisme et des médias, le Sino-américain Chien Lee et le Chinois Alex Zheng, co-fondateur de Plateno Group, 4e groupe hôtelier mondial, veulent faire grandir le Gym. Ils sont associés à deux autres Américains, Paul Conway et Elliot Hayes qui viennent eux de l'univers médiatique. Tous ensemble, ils détiennent désormais 80% du capital du club niçois. Le président actuel Jean-Pierre Rivère reste en place et conserve 20% du capital, il se satisfait par ailleurs de cette arrivée. "L'arrivée de nouveaux investisseurs sécurise l'avenir du club et va lui donner des moyens supplémentaires" a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Nice.

Ces nouveaux investisseurs arrivent avec l'ambition d'aider les Aiglons à se développer d'un point de vue économique mais aussi sportif. Si l'équipe dirigeante actuelle continuera à avoir son mot à dire et à gérer l'aspect sportif, l'apport financier permettra d'avoir des perspectives différentes en matière de mercato. De quoi avoir quelques surprises au mercato ? Guillaume, capo de la Populaire Sud l'espère, "Cette nouvelle puissance financière permettra peut-être de faire rester Hatem Ben Arfa et de prévoir des arrivées que l'on n'attendait pas" a-t-il déclaré. Mais lui comme beaucoup d'autres supporters ne veulent pas voir leur club perdre son identité. Jean-Pierre Rivère a d'ailleurs insisté là-dessus lors de la conférence de presse, "on va rester avec notre identité, nos forces". Quoi qu'il en soit, l'OGC Nice semble prendre un nouveau tournant avec cette arrivée.

## COUPE DU MONDE FEMININE U-20 DE LA FIFA

## Susa présentée officiellement

La mascotte officielle de la Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA 2016 a été dévoilée et présentée samedi 11 juin à des milliers de supporters au Sir John Guise Stadium de Port Moresby.

Il s'agit d'un paradisier - un oiseau endémique de Papouasie-Nouvelle-Guinée - baptisé "Susa", qui signifie "sœur" dans un créole couramment utilisé au pays.

Le paradisier, ou oiseau de paradis, est l'emblème national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ses couleurs - rouge, jaune et noir - sont d'ailleurs celles du drapeau. Le bandeau représenté la coiffe traditionnelle portée dans les quatre régions papouasiennes.

Jeune, charmante et attrayante pour le jeune public, Susa repré-

sente à merveille le pays organisateur.

Elle a été conçue pour symboliser l'enthousiasme des supporters du monde entier, qui peuvent s'identifier avec cette mascotte active et sportive transpirant la passion du football. "Susa est adorable, amicale et juste, ce qui fait d'elle une ambassadrice idéale, surtout quand on sait à quel point le tournoi inspire un nombre croissant de jeunes femmes en Papouasie-Nouvelle-Guinée", confie Thierry Weil, Directeur Marketing de la FIFA.

"La présentation de la mascotte officielle marque une nouvelle étape dans nos préparatifs pour l'organisation d'un événement de ce calibre", témoigne David Chung,



président de la Fédération papouasienne de football. "Susa est une parfaite ambassadrice du tournoi. Son caractère unique symbolise en même temps la diversité de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elle permettra de faire passer le message à travers le pays que le monde du football va

débarquer en novembre."

Susa s'apprête à effectuer une tournée dans les provinces papouasiennes afin d'encourager les jeunes à se mettre au football.

Seize équipes participeront à la Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA 2016, du 13 novembre au 3 décembre, à Port Moresby.

## ATHLETISME/DOPAGE

## Usain Bolt serait "chagriné" de rendre l'une de ses médailles d'or

Le sprinteur jamaïcain Usain Bolt a reconnu qu'il serait "chagriné" s'il devait rendre sa médaille du relais 4x100m des JO 2008.

Après avoir réussi son meilleur chrono de la saison (9"88), samedi à Kingston, Usain Bolt est revenu sur l'annonce du contrôle positif de son compatriote et coéquipier Nesta Carter. Le sprinteur jamaïcain a déclaré dans la presse, dimanche qu'il était "chagriné" par l'idée de devoir rendre sa médaille d'or du relais 4x100m des JO 2008.

"C'est quelque chose qui me chagrine, pendant des années, vous travaillez dur pour collectionner les médailles d'or, pour être champion, cela me brise le cœur",

a-t-il déclaré au quotidien jamaïcain The Gleaner. "Ce genre de choses arrive dans la vie, si c'est confirmé et si je dois bien rendre ma médaille d'or, je le ferai, ce n'est pas un problème pour moi", a-t-il ajouté.

Bolt pourrait en effet perdre l'une de ses six médailles d'or dans le cadre de la procédure contre Carter contrôlé le mois dernier positif à la suite des nouvelles analyses pratiquées sur des échantillons des JO de Pékin à la demande du CIO. Carter était le premier relayeur lors de la finale des JO 2008 remportée par la Jamaïque, et faisait également partie des relais qui ont remporté les titres mondiaux en 2011, 2013



et 2015, ainsi que le titre olympique en 2012 à Londres.

Bolt, auteur du triplé 100m/200m/4x100m en 2008 et 2012, s'est montré plutôt clément à l'égard de Carter : "Cela doit être dur pour lui, je ne sais pas ce qu'il traverse,

mais cela doit être dur et frustrant", a souligné le détenteur des records du monde des 100 et 200 m. "Je ne suis pas content de ce qui se passe, ce n'est pas une bonne chose pour l'athlétisme, mais ce genre de trucs arrive", a-t-il conclu.



# LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



## 2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

### • AU GRATAGE :

Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200 FCFA** à **500.000 FCFA**.



### • AU TIRAGE :

Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000 FCFA** à **10.000.000 FCFA** !

Avec **LONATO**, jouez petit et gagnez Gros



## Forum Africain Pour l'Investissement Hôtelier

21-22 juin 2016 Radisson Blu Hôtel 2 Février, Lomé, Togo

[www.africa-conference.com/togo](http://www.africa-conference.com/togo)

# Exploiter la puissance

Dynamiser l'investissement hôtelier en Afrique de l'Ouest

bench  
EVENTS



GROUPE  
KALYAN

FOCUS YAKOU



ACCORHOTELS  
THE RESIDOR

CARLSON  
REZIDOR  
HOTEL BRAND

HILTON  
WORLDWIDE

Marriott

RDB  
TOGO  
DEVELOPMENT BOARD

Lutte contre le travail des enfants

Des conventions, des lois mais...

Etonam Sossou

Le 12 juin 2016, la communauté internationale a célébré la journée mondiale contre le travail des enfants, cet « esclavage moderne », comme l'a qualifié le Pape François, lors de l'Angelus sur la place Saint Pierre, à Rome. On estime, en effet, à 168 millions, les mineurs qui travaillent dans le monde, dont 86 millions exercent des emplois dangereux et souvent sans protection, comme c'est le cas sur les sites d'opailage et les carrières

artisanales. En fait de travail, c'est d'une véritable exploitation sexuelle et économique dont sont victimes les enfants, surtout en Afrique et en Asie, avec des chiffres qui font souvent froid dans le dos : deux enfants africains sur trois travaillent, et un sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale comme physique, et à son développement émotionnel. Chaque année, quelque 22 mille mineurs meurent sur le continent dans des accidents liés au travail. La situation est tout aussi

déplorable dans la région Asie-Pacifique, où plus de 60 millions d'enfants âgés de moins de 14 ans sont employés dans tous les secteurs d'activités économiques, au mépris de leurs droits élémentaires et des lois et règles prescrites par l'Organisation internationale du travail (OIT) et par l'UNICEF. En clair, c'est dans les pays pauvres que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs, dont les salaires dérisoires servent à venir en aide à leurs familles démunies. Avec ces réalités socio-économiques qui demandent la contribution de tout le monde dans la survie de la famille, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si la commémoration annuelle d'une journée dédiée à la lutte contre le travail des enfants, peut produire l'effet escompté, c'est-à-dire épargner aux mineurs les travaux jugés à la fois exténuants, obligatoires et dangereux, et leur donner ainsi la chance d'aller à l'école pour espérer avoir une vie meilleure quand ils deviendront majeurs. On peut également se demander si l'interdiction systématique du travail des enfants est une solution adéquate et si elle contribue véritablement à l'intérêt de ceux-ci, quand on sait que le travail peut comporter à la fois des aspects positifs et négatifs pour le bien-être de l'enfant lui-même, ainsi que pour celui de sa famille.



voyeur de fonds comme tout le monde, et capable de contribuer aux dépenses familiales. Il convient donc d'avoir une approche plutôt circonstanciée face à ce phénomène, et d'apporter des solutions à géométrie variable, qui tiennent compte des réalités locales. Dans les pays africains, asiatiques et latino-américains où la pauvreté est la principale cause qui pousse les enfants à exercer précocement des activités économiques, la solution ne viendra certainement pas des conventions ou des lois en la matière, mais plutôt du relèvement du niveau de vie des populations locales afin qu'elles n'aient plus besoin de l'assistance financière ou économique de leurs progénitures encore mineures pour assurer le minimum vital. N'oublions pas, en effet, que c'est la pauvreté qui engendre le phénomène d'exode rural, de relâchement des liens sociaux, de déstructuration familiale, de la non-scolarisation ou de la déscolarisation qui contribuent tous à attirer les enfants vers la recherche de l'emploi.

Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU)  
334 jeunes déscolarisés bénéficient d'appuis matériels

La ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé a remis ce vendredi à la Maison des jeunes d'Amadahoma à Lomé à 334 jeunes artisans de divers corps de métiers, issus des 582 jeunes déscolarisés, des kits de matériels et d'équipements.



Victoire Tomégah-Dogbé remettant du matériel à un bénéficiaire à la base dans le quartier d'Amadahoma à Lomé.

C'est en présence de ses collègues des Enseignements primaire et secondaire, Pr Korri Paalamwé Tchakpélé, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, Georges Aidamet en charge de la Communication, Guy Madjé Lorenzo que la Directrice de cabinet a procédé à cette remise de matériels importants dans la vie des bénéficiaires.

Ainsi, ce sont au total 209 matériels et équipements de couture, 83 de coiffure, 20 de menuiserie aluminium, 7 de soudure, 6 de broderie, 5 de mécanique à deux roues, 2 de menuiserie de bois, 1 de tapisserie et 1 de carrosserie qui ont été distribués à ces jeunes en fin d'exécution de la phase pilote du projet de volontariat des jeunes déscolarisés (JDS).

Dans son discours au cours de la cérémonie de remise, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé a rappelé que la cérémonie du jour est l'aboutissement de la mise en œuvre de la phase pilote du projet de volontariat des jeunes déscolarisés (JDS) lancé le 15 janvier 2016 sur le ter-

rain d'Haoussa Zongo. Ce projet, selon elle, a été initié par le gouvernement togolais pour répondre au problème d'employabilité des jeunes, surtout ceux exclus des divers mécanismes mis en place. Il vise la promotion de l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit des jeunes déscolarisés et semi-scolarisés en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et en particulier de leur communauté.

Durant les quatre (4) mois que cette phase pilote a duré, les 582 jeunes déployés et les 36 superviseurs ont assaini plusieurs quartiers de Lomé. Des centaines de dépotoirs ont ainsi été enlevés, environ 20.000 mètres carrés de caniveaux ont été curés, des voies ont été aménagées. Ces jeunes, grâce à leur formation, ont pu sensibiliser les po-

pulations à la base sur les bons comportements.

Ce projet est porté par 4 différentes structures qui sont sous la tutelle du ministère du développement à la base. Il s'agit de l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) qui enrôle et forme les jeunes, de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) qui les accueille et les renforce, du Fonds national de la finance inclusive (FNI) qui assure leur accompagnement financier et de la Direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (DJEJ), une structure qui a mis à la disposition de ces jeunes des kits de matériel et d'équipement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU).

Dans le monde entier ce 14 juin

Les donateurs de sang à l'honneur

« Le sang, un lien universel », c'est le thème qui marque cette année dans le monde entier, la Journée mondiale du donneur de sang.

Elle vise à encourager une foule de personnes dans le monde qui donne volontairement et régulièrement leur sang et à remercier les donateurs de sang pour leur aide de sauvetage de chaque jour.

Actuellement, à peine 62 pays disposent d'approvisionnements en sang reposant presque totalement

sur des dons de sang volontaires non rémunérés, 40 pays étant encore tributaires de donateurs familiaux voire de donateurs rémunérés.

C'est face à cela que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé son objectif à ce que tous les pays parviennent à s'approvisionner exclusivement auprès de donateurs de sang volontaires non rémunérés d'ici 2020.

La campagne met aussi en lumière les histoires de personnes

dont les vies ont été sauvées grâce au don de sang, ce qui permettrait de motiver les donateurs réguliers à continuer à donner leur sang.

Au Togo, c'est le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui est au centre de la politique de don de sang.

Selon le CNTS, il y a un besoin de 70.000 poches de sang et seulement 43.000 poches de sang sont disponibles.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°389 DE LOTO KADOO DU 03 Juin 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 10 Juin 2016, au 390<sup>ème</sup> tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué sans bonus.

C'est essentiellement à l'intérieur du pays que nous avons recensé un gagnant de gros lot, lors du dernier tirage de Loto Kadoo. A LOME ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont fait le bonheur de nos parieurs.

La ville de KARA a enregistré un gros lot de 1.000.000F CFA sur le point de vente 1003.

Deux chances de gagner s'offrent à toi cette année avec les tickets de la TCE 2016.

-1<sup>ère</sup> chance: (Au grattage) tu peux gagner des lots en espèces allant de 200F à 500.000F CFA, des tickets remboursables et un voyage touristique en Côte d'Ivoire.

-2<sup>ème</sup> chance (Au Tirage) garde la partie détachable de ton ticket et attend le grand tirage pour savoir si tu as gagné l'un des gros lots allant de 1.000.000F à 10.000.000F CFA.

N'oublie pas cette année tous les tickets participent au grand tirage régional. Avec la TCE 2016, tu as deux chances de gagner!

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°390 de Loto Kadoo du vendredi 10 Juin 2016

Numéro de base

87 59 76 05 02



À PARTIR  
DU 17  
MAI 2016

**TARIF  
UNIQUE**  
pour **Tous**  
**BAISSE**  
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**  
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**  
est **UNIQUE** "

**60<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**65<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**80<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi  
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

**85<sup>F</sup>**  
TTC LA MINUTE



**Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes**